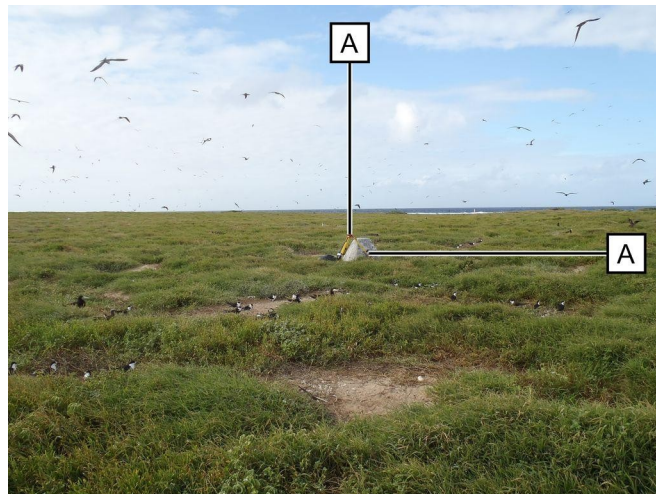
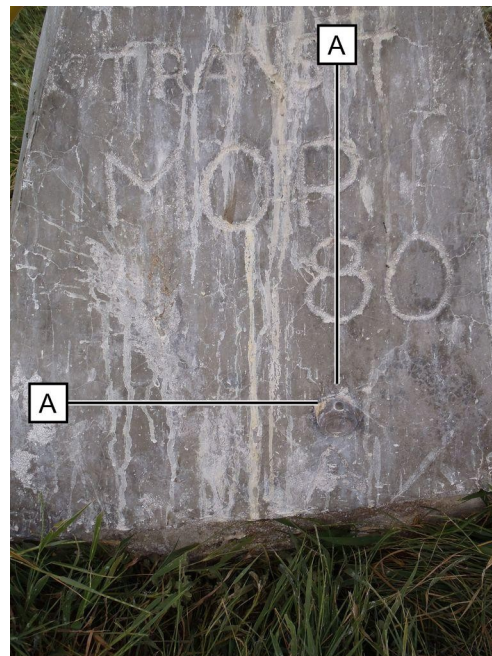




A - le 01/07/2015 - 160° / A / 15 m



A - le 01/07/2015 - Zoom



²¹ La documentation photographique doit :

- Intégrer sur cette page les photos
- renseigner les photos en désignant
- dater le cliché ; indiquer azimuth
- les sites des repères détruits ou n
- si le feuillet est vide, écrire néan

nt de pages que nécessaires.
ront photographiés dans leur environne-
fiés avec certitude) ;
père photographié est indiqué ;
cliché ;
photographique ;